

Notes de la séance de la Commission d'établissement de Prélaz¹

Lundi 17 juin 2013, de 20h00 à 22h00

Salle des maîtres du collège de Beaulieu, av. des Bergières 17, Lausanne

Parents :	Mmes Déborah Donoso , Veronica Stucky , M. Martin Schnorf
Professionnels :	Mmes Chloé Jonzier , Kahina Sadaoui , Marie Scheerer , Cindy Schmid , Martine Steiner
Organisations :	Mme Marie-jo Marquis , M. Fadil Rexhepi
Autorités politiques :	M. Fabrice Ghelfi
Excusés :	Mmes Olinda Beja , Nathalie Jaunin (directrice), Muriel Péclard , Ana Milena Serna , Naïma Steiger , Nicole Thürkauf , MM. Benoît Biéler , Marc Bovet

Démission : La CE de Prélaz enregistre la démission de Mme Amina Gysling, représentante des professionnels de l'école. Elle sera remplacée dès la séance de rentrée.

- 1. Accueil d'une délégation de la Commission d'établissement primaire de la Sallaz**
- 2. Adoption de l'ordre du jour :** accepté sans discussion
- 3. Adoption du procès-verbal du 25 mars 2013 :** accepté sans discussion et remerciements à son auteure.
- 4. Retour sur les séances du 16 mai 2013 :**

Séance constitutive de la Commission des élèves lausannois : Deux fillettes du collège de Beaulieu ont représenté notre établissement (Emma et Joana). Les enfants se sont présentées et exprimées lors de la discussion, qui fut nourrie et intéressante. Bravo à elles ! Madame Jaunin, Monsieur Ghelfi et les fillettes ont eu beaucoup de plaisir à assister à ce moment.

Il s'avère que l'exercice est complexe en 5^{ème} et 6^{ème} (Harmos) car les enfants participant quittent le bâtiment en fin d'année scolaire. Ils ne peuvent donc participer qu'une seule fois à la Commission des élèves. Un tournoi sera réalisé entre Prélaz, Beaulieu et Pierrefleur.

Séance du Conseil d'établissements lausannois :

Retour sur la Commission des élèves, la principale question étant de choisir par quel biais trouver un thème de discussion commun. Un groupe de travail issu de la CEL sera créé dans ce sens.

Le choix du (ou des) thème(s) peut s'opérer de haut en bas (choix de la Commission) ou de bas en haut. Ce dernier mode est préférable car il est participatif: il faut commencer par un appel à propositions dans les différents conseils d'enfants ; ensuite, expliquer la méthode qui va conduire au choix (petit film ?) pour fonder la confiance dans le système ; puis, organiser une discussion autour de ces propositions ; enfin, opérer le choix.

- 5. Retour sur le projet «Qui es-tu ?»:**

L'exposition suite aux ateliers le samedi 1er et le dimanche 2 juin a rassemblé environ 180 personnes. Les personnes ayant participé à ce projet dans son ensemble en sont très satisfaites et espèrent pouvoir donner une suite à cette expérience enrichissante afin de consolider les liens tissés entre seniors et enfants.

Les seniors, des représentants de Pro Senectute et de la CET se rencontreront jeudi 20 juin à 17 heures au centre des loisirs de Boisy afin d'effectuer un bilan.

Les ateliers seront inscrits dans le cursus de Pro Senectute. Les Commissions d'établissements du Belvédère et de Nyon sont intéressées par ces ateliers.

Des photos de ces deux jours seront prochainement mises en circulation de manière à ce que les élèves concernés puissent y avoir accès. Il est prévu un petit livre de photos ainsi qu'un « blog » dont l'adresse pourra être communiquée à tous les participants.

¹ Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



La CE de Prélaz recevra à sa prochaine séance (23 septembre), les professionnelles de Pro Senectute pour une séance de debriefing.

6. Assemblée des parents 2014 :

Concerts de Sanshiro.

Quatre concerts auront lieu les 14 et 15 juin 2014 (début et fin d'après-midi) à l'aula des Bergières. Fabrice Ghelfi y présentera rapidement la CET et un dialogue, dont la forme reste à déterminer, aura lieu entre les parents et les commissaires présents. Une présence dans le hall d'entrée est suggérée, sous une forme à inventer, pour qu'à la fin du concert les parents puissent être sollicités pour un échange, une prise de position, etc.

La recherche de fonds est en cours. Une participation financière par famille (p. ex. 5.-) est envisagée. Chaque concert dure environ 45-50 minutes, soit environ huit chansons qui seront interprétées par l'artiste et les enfants de l'établissement.

Les enfants se tiennent dans la partie basse de l'aula, groupés par classe. Les familles se tiennent dans la partie haute. Quatre classes réparties sur les bâtiments principaux chanteront sur scène avec Sanshiro et participeront chacune à deux concerts le même jour.

Le projet sera expliqué plus en détail au corps enseignant lors de la conférence des maîtres de rentrée.

Paroles et musiques parviendront dans les collèges dès septembre.

Un groupe de conduite sera formé dès la séance de rentrée. Il s'agira de planifier les travaux de préparation et de consolider le budget.

7. Echange avec la délégation de la CE de la Sallaz :

Les deux Commissions échangent librement sur leurs manières respectives de travailler ainsi que les thèmes retenus par chacune.

Ce genre de discussions est reconnu par l'entier des participants comme utile pour permettre le partage d'expériences dans un cadre informel.

8. Divers :

Les deux prochaines séances auront lieu :

Le 23 septembre, salle des maîtres du collège de Pierrefleur, 20h

Le 18 novembre, salle des maîtres du collège de Prélaz, 20h

Seps/02.07.2013

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 19 fax 021 315 60 04 Christine.gonzalez@Lausanne http://www.Lausanne.ch
--